



**PRÉFET
DE SAINT-PIERRE
ET MIQUELON**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

**Cas Covid en milieu scolaire – fermeture
d'écoles**

Saint-Pierre, le 9 janvier 2022

Suite à la détection de plusieurs cas positifs à la Covid-19 dans des établissements scolaires du 1^{er} degré de l'archipel, le préfet, en concertation avec le service de l'éducation nationale, a décidé de prendre les mesures suivantes :

- A Miquelon :
 - fermeture de l'école du Socle pour toute la semaine ;
 - fermeture du collège ce lundi 10 janvier 2022.
- A Saint-Pierre :
 - fermeture de l'école Sainte-Odile pour toute la semaine ;
 - fermeture des écoles du Feu Rouge et de Sainte-Croisine ce lundi 10 janvier 2022.

Les autres établissements de l'archipel accueilleront leurs élèves demain matin, dans un strict respect des gestes barrières, à commencer par le port du masque.

Des mesures complémentaires seront annoncées demain, après une nouvelle évaluation de la situation.